

Paris, le 23 juillet 2019

Le rapport interministériel sur la situation de l'ONF est sorti. Quelle suite ?

Le 16 juillet dernier, la mission interministérielle sur l'évaluation du Contrat d'Objectifs et de performance (COP) 2016-2020 de l'Office national des forêts (ONF) a publié son rapport avec des propositions de pistes d'évolution de l'établissement. Les constats rejoignent ceux des Communes forestières. Au-delà, la question demeure : que veut l'Etat pour les forêts françaises ?

Un rapport honnête et transparent

Le bureau de la Fédération nationale des Communes forestières, réuni les 17 et 18 juillet, a examiné le rapport de la mission : « *celui-ci est documenté, honnête et transparent* » ont indiqué les élus, « *il rejoint bon nombre de nos constats et analyses* ». Pour rappel, la mission interministérielle composée des quatre inspections générales – administration, finances, agriculture, environnement – a été créée à la demande de la Fédération nationale. En parallèle, depuis octobre 2018, les élus ont engagé une réflexion d'ampleur sur la gestion des forêts publiques. La situation budgétaire et structurelle de l'ONF, gestionnaire unique des forêts des collectivités, a été le point de départ de cette démarche nécessaire. Au vu des enjeux, ce travail a été élargi à la gestion de la forêt française dans son ensemble.

Trois outils de travail pour avancer

La confrontation des [propositions du Manifeste des Communes forestières](#), du rapport de la sénatrice Anne-Catherine Loisier, présidente du groupe forêt-bois du Sénat et du rapport de la mission interministérielle devrait permettre de construire les scénarii les plus adaptés et conformes à l'intérêt général.

Pour cela et dès la rentrée, les Communes forestières sont prêtes à participer à un groupe de travail sous l'égide d'une coordination interministérielle.

Quelle gestion forestière pour demain ?

Dans le contexte d'urgence climatique, les élus ont voulu alerter, anticiper et sortir des impasses. Ils sont les mieux placés, au plus près des territoires et des citoyens, pour trouver la bonne échelle de gouvernance dans toutes les décisions qui jalonnent la vie des espaces forestiers. Ainsi, cela amène à une question fondamentale : que veut l'Etat pour la forêt française ? Quel est son projet politique pour les forêts au cœur des défis climatiques ?

« *Nous cherchons à répondre aux demandes dans un monde qui change afin de transmettre un patrimoine forestier en état de jouer pleinement son rôle dans les territoires et pour l'humanité* » a rappelé le président Dominique Jarlier.